

09-12-2019

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2019 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Membres du conseil :

M. Gyslain Loyer, district n° 2;
M. Denis Renaud, district n° 3;

M. Pierre Lépicier, district n° 4;
M. Sylvain Trudel, district n° 5;
M. Luc Ducharme, district n° 6;

Sous la présidence de la mairesse, Mme Audrey Boisjoly.
Le secrétaire-trésorier M. Jeannoé Lamontagne, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe Mme Marine Revol, est aussi présente.
La conseillère Mme Maryse Gouger est absente.

445-2019

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté ainsi :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux du 12 et 19 novembre 2019;
3. Approbation des dépenses;
4. Période de questions;

ADMINISTRATION

5. Dépôt de la liste pour la vente pour non-paiement de taxes;
6. Dépôt du rapport sur les déclarations des élus sur les avantages reçus;
7. Déclarations des intérêts pécuniaires complétées;
8. Avis de motion – Règlement 386-2020 sur la tarification des services municipaux;
9. Taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et autres comptes à recevoir 2020;
10. OMH – Approbation des états financiers 2018;
11. Analyse organisationnelle – Diagnostic – Administration;
12. Analyse organisationnelle – Implantation – Directeurs et Administration;
13. Chambre de commerce – Renouvellement d'adhésion 2020-2021;
14. Fondation pour la santé du Nord de Lanaudière – Défi ski Nicoletti 2020;
15. Réaffectation du surplus accumulé affecté au baseball;
16. Modification de l'entente avec Cooptel;
17. Commission d'enquête sur les inondations exceptionnelles de 2017 et 2019;
18. Préparation des états financiers – Mandat à Boisvert & Chartrand;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

19. Avis de motion – Modification du Règlement sur le service de sécurité incendie;
20. Analyse organisationnelle – Diagnostic – Incendies;
21. Analyse organisationnelle – Implantation – Incendies;

VOIRIE

22. Domaine de la Sablière - Entretien du chemin - Cotisation 2019-2020;
23. Approbation des travaux subventionnés par le MTQ – Demande d'aide financière – Réseau routier 2019;
24. Renouvellement ATPA;
25. Analyse organisationnelle – Diagnostic – Travaux publics;
26. Analyse organisationnelle – Implantation – Travaux publics;
27. Demande de soutien financier au MELCC - Analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable;

URBANISME

28. Mandat à Dunton Rainville – 4467, 1^{er} Rang Sainte-Cécile – Requête de démolition;
29. Adhésion 2020 – COMBEQ;
30. Contribution financière à des fins de parcs – Lotissement rue Suzanne;

COMMUNICATIONS, LOISIRS ET CULTURE

31. Renouvellement d'adhésion à l'Association québécoise du loisir municipal;
32. Compensation pour les déplacements des bénévoles de la bibliothèque;
33. Tirage pour l'implication bénévole des organismes aux activités de la Municipalité;
34. Programme Desjardins - Jeunes au travail – Demande de subvention;
35. Analyse organisationnelle – Diagnostic – Communications, loisirs & culture;

SUITE DE LA RÉOLUTION 445-2019

36. Analyse organisationnelle – Implantation – Communications, loisirs & culture;
37. Tourisme Lanaudière – Renouvellement;
38. Politique de reconnaissance et de soutien à la communauté;
39. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

446-2019

Procès-verbaux

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu que les procès-verbaux de la séance du 12 et 19 novembre 2019 soient adoptés pour valoir à toutes fins que de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

447-2019

Dépenses

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu que la liste des factures et des chèques pour les dépenses de cette Municipalité, totalisant la somme de 509 913,95 \$ (chèques n^{os} 30 138 à 30 205) ainsi que la somme de 1 659 907,95 \$ (paiements en ligne 500 544 à 500 675) pour un total de 2 169 821,90 \$ et les salaires de 124 875,64 \$ du mois de novembre 2019 soient et sont adoptés pour valoir à toutes fins que de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

Point n^o 4

Période de questions

La mairesse invite les citoyens à la période de questions.

Point n^o 5

**Dépôt de la liste et
procédure pour la
vente pour non-paiement
de taxes**

La mairesse dépose la liste des ventes de non-paiement de taxes à la table du conseil.

Point n^o 6

**Dépôt du rapport sur
les déclarations des élus
sur les avantages reçus**

En vertu des dispositions de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (2010, c. 27), le conseil municipal a adopté, le 12 février 2018, le Règlement 356-2018 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Félix-de-Valois.

Ce règlement stipule que le secrétaire-trésorier doit tenir un registre public des déclarations des élus sur tout avantage excédant 200 \$ reçu par ces derniers et qui n'est pas de nature purement privée, ou qui peut influencer leur indépendance de jugement dans l'exercice de leurs fonctions ou qui risque de compromettre leur intégrité.

En ce 9 décembre 2019, le directeur général dépose un rapport qui fait état que, depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel extrait a été déposé, soit le 10 décembre 2018, aucune déclaration ne lui a été présentée à ce jour.

Point n^o 7

**Déclaration des intérêts
pécuniaires complétées**

La mairesse informe les citoyens que les déclarations des intérêts pécuniaires 2019 ont dûment été remplies et déposées.

448-2019

Avis de motion –
Règlement 386-2020
sur la tarification des
services municipaux

Monsieur le conseiller Gyslain Loyer donne avis de motion que lors d'une prochaine séance sera adopté un règlement ayant pour objet la tarification exigible de certains services municipaux.

Ce projet de règlement a été déposé conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Ce projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement 386-2020.

449-2019

Taux d'intérêt sur les
arrérages de taxes et
autres comptes à recevoir

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu que le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tous autres comptes dus à la Municipalité pour l'année 2020 soit établi à 12 %.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

450-2019

OMH – Approbation des
états financiers 2018

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu d'accepter les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Saint-Félix-de-Valois pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, dressés par la firme DCA, comptable professionnel agréé inc., démontrant un déficit à répartir de 47 107,00 \$ dont la Municipalité contribue pour un montant de 4 710,70 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

451-2019

Analyse organisationnelle
Diagnostic – Administration

CONSIDÉRANT QU' il serait approprié d'effectuer une évaluation de la charge réelle de travail du Service de l'administration;

CONSIDÉRANT l'offre de services proposée par SMI performance;

CONSIDÉRANT QU' en optimisant le travail des ressources humaines, il y a des gains potentiels de productivité à réaliser;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat en lien avec l'offre de services offerte par SMI performance pour le diagnostic du Service de l'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

452-2019

Analyse organisationnelle
Implantation - Directeurs
et administration

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à l'implantation de l'analyse à recevoir pour le Service de l'administration et les directeurs;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue par SMI Performance, conformément au Règlement sur la gestion contractuelle;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat en lien avec l'offre de services offerte par SMI performance pour l'implantation au niveau du Service de l'administration et des directeurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

453-2019

Chambre de commerce
Renouvellement d'adhésion
2020-2021

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu de payer 208,00 \$ avant taxes pour renouveler l'adhésion de la Municipalité à la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

454-2019

Fondation pour la santé
du Nord de Lanaudière
Défi ski Nicoletti 2020

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu d'autoriser une dépense de 500,00 \$ pour former une équipe de skieurs afin de participer au Défi 12 heures Ski Nicoletti et pneus & mécanique à Val Saint-Côme, le 14 mars prochain, ainsi qu'un don de 100,00 \$ afin de remettre un montant total de 600,00 \$ à la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

455-2019

Réaffectation du surplus
accumulé affecté au
baseball

CONSIDÉRANT l'existence d'un surplus accumulé affecté au baseball;

CONSIDÉRANT la structure organisationnelle des activités de loisirs;

CONSIDÉRANT QUE l'existence d'un tel surplus n'est plus pertinente;

EN CONSÉQUENCE,

SUITE DE LA RÉOLUTION 455-2019

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu de réaffecter le montant du surplus affecté au baseball de 1 096 \$ dans le surplus accumulé du fonds général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

456-2019

Modification de l'entente
avec Cooptel

CONSIDÉRANT la résolution 243-2019 qui autorise la signature de l'entente avec Cooptel;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente concernant l'usage d'un bâtiment municipal ne sera plus exigé;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire modifier l'entente déjà signée avec Cooptel;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties conviennent de confirmer la nouvelle entente par écrit;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à signer ladite entente avec Cooptel afin de permettre à Cooptel d'installer un bâtiment accessoire sur le terrain de la mairie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

457-2019

Commission d'enquête
sur les inondations de
2017 et 2019

CONSIDÉRANT QUE les crues printanières sont inévitables et de plus en plus importantes;

CONSIDÉRANT l'ampleur des inondations du printemps 2017 et 2019;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et les MRC sont des acteurs de premières lignes dans la gestion de tels événements;

CONSIDÉRANT l'importance de trouver des solutions durables afin d'assurer une bonne gestion de ces événements dans le futur;

CONSIDÉRANT l'absence d'un portrait détaillé et de données concrètes sur les événements de 2017 et 2019;

CONSIDÉRANT les impacts sur les infrastructures, les services publics, la santé publique et les impacts sociaux et économiques que les crues ont et auront sur la population et les territoires du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois :

- appuie la MRC de Pontiac dans sa demande pour la mise sur pied par le gouvernement du Québec d'une commission d'enquête sur les inondations exceptionnelles de 2017 et 2019 et la gestion des niveaux d'eau afin d'obtenir un portrait complet et objectif sur les causes de ces inondations ainsi qu'un rapport proposant des pistes de solutions durables;
- demande à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne

SUITE DE LA RÉOLUTION 457-2019

des municipalités d'appuyer la demande et de faire valoir leur plaidoyer afin d'établir une commission d'enquête sur le sujet susmentionné;

- demande à la Fédération québécoise des municipalités, après avoir analysé et étudié le contenu du Projet de décret instituant une zone d'intervention spéciale à la suite des inondations survenues au printemps 2019 d'envisager d'orienter et de conseiller les MRC et les municipalités du Québec sur les impacts anticipés du décret et les informations pertinentes à prendre en compte pour l'avenir;
- achemine une copie de cette résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à la Fédération canadienne des municipalités et à la députée de la circonscription de Berthier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

458-2019

Préparation des états financiers – Mandat à Boisvert & Chartrand

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu de mandater la firme Boisvert et Chartrand s.e.n.c.r.l., comptables agréés, à effectuer la préparation des états financiers de l'année 2019 et répondre aux demandes d'audits des différents ministères.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

459-2019

Avis de motion – Modification du Règlement sur le service de sécurité incendie

Monsieur le conseiller Denis Renaud donne avis de motion que lors d'une prochaine séance sera adopté un règlement modifiant le Règlement sur le service de sécurité incendie.

Ce projet de règlement a été déposé conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Ce projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement 385-2019.

460-2019

Analyse organisationnelle Diagnostic - Incendies

CONSIDÉRANT QU' il serait approprié d'effectuer une évaluation de la charge réelle de travail du Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT l'offre de services proposée par SMI performance;

CONSIDÉRANT QU' en optimisant le travail des ressources humaines, il y a des gains potentiels de productivité à réaliser;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat en lien avec l'offre de services offerte par SMI performance pour le diagnostic du Service de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

461-2019

Analyse organisationnelle
Implantation - Incendies

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à l'implantation de l'analyse à recevoir pour le Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue par SMI Performance, conformément au Règlement sur la gestion contractuelle;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat en lien avec l'offre de services offerte par SMI performance pour l'implantation au niveau du Service de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

462-2019

Domaine de la Sablière –
Entretien du chemin –
Cotisation 2019-2020

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'autoriser le paiement de 400,00 \$ représentant la quote-part de la Municipalité reliée à l'entretien du chemin privé du domaine de la Sablière, année 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

463-2019

Approbation des travaux
subventionnés par le
MTQ – Demande d'aide
financière – Réseau rou-
tier 2019

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu que le conseil municipal approuve les dépenses d'un montant de 26 980 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

464-2019

Renouvellement à l'Association des Travaux publics de l'Amérique (ATPA)

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu de procéder à l'adhésion de monsieur Alain Ducharme, directeur du Service des travaux publics à l'Association des Travaux publics d'Amérique (ATPA), en autorisant une dépense de 260,00 \$ avant taxes, pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

465-2019

Analyse organisationnelle
Diagnostic – Travaux publics

CONSIDÉRANT QU' il serait approprié d'effectuer une évaluation de la charge réelle de travail du Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT l'offre de services proposée par SMI performance;

CONSIDÉRANT QU' en optimisant le travail des ressources humaines, il y a des gains potentiels de productivité à réaliser;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat en lien avec l'offre de services offerte par SMI performance pour le diagnostic du Service des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

466-2019

Analyse organisationnelle
Implantation – Travaux publics

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à l'implantation de l'analyse à recevoir pour le Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue par SMI Performance, conformément au Règlement sur la gestion contractuelle;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat en lien avec l'offre de services offerte par SMI performance pour l'implantation au niveau du Service des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

467-2019

Demande de soutien financier au MELCC – Analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu :

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- Que le conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;
- Que monsieur Jeannoé Lamontagne, directeur général, soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

468-2019

Mandat à Dunton Rainville – 4467, 1^{er} rang Sainte-Cécile – Requête de démolition

CONSIDÉRANT les infractions constatées par le Service d'urbanisme sur l'immeuble sis au 4467, 1^{er} Rang Sainte-Cécile;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble a été jugé dangereux;

CONSIDÉRANT QU' à ce jour, la situation n'est toujours pas régularisée;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu de mandater la firme Dunton Rainville à entreprendre toutes les procédures judiciaires nécessaires envers l'immeuble sis au 4467, 1^{er} Rang Sainte-Cécile, afin de faire respecter les lois et règlements dont la Municipalité doit veiller à l'application.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

469-2019

Adhésion 2020 – Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu de défrayer le coût de quatre cotisations pour l'année 2020 à la COMBEQ, soit 380 \$, 235 \$ et 2 x 150 \$ avant taxes, afin d'y inscrire comme membres M. Jean-François Lévis, M^{me} Joanie Robillard, M^{me} Émilie Dalpé-Turcotte et M. Jérémie Deschênes respectivement

SUITE DE LA RÉOLUTION 469-2019

directeur du Service d'urbanisme, directrice adjointe du Service d'urbanisme, inspectrice et inspecteur en bâtiment et en environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

470-2019

Contribution financière
à des fins de parc –
Lotissement rue Suzanne
et rue Beaulieu

CONSIDÉRANT le plan de projet de lotissement déposé par monsieur Benoit Neveu, arpenteur-géomètre, en date du 18 février 2018, au dossier N-10 770 et portant le numéro 1676 de ses minutes, pour le prolongement des rues Suzanne et Beaulieu sur les lots 5 658 735 et 5 658 733 et visant la création de neuf (9) lots desservis par le service d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE toute opération cadastrale portant sur trois (3) lots et plus requiert la détermination d'une contribution à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels en vertu du règlement numéro 158-2007 sur les permis et certificats;

CONSIDÉRANT QU' aux termes de la section 3 du règlement de lotissement numéro 259-2012, le conseil municipal peut exiger du propriétaire requérant un permis de lotissement, dans le cas d'une opération cadastrale autre que les exemptions mentionnées à l'article 18 dudit règlement qu'il verse à la Municipalité une somme correspondant à dix pour cent (10 %) de la valeur du terrain visée par la présente opération cadastrale;

CONSIDÉRANT QU' aux termes de la sections 2 du règlement de lotissement 259-2012, le propriétaire doit céder gratuitement à la Municipalité l'emprise des voies de circulation;

CONSIDÉRANT QU' après diffusion de ce plan auprès des services municipaux concernés, aucune réserve ni recommandation n'a été transmise au Service d'urbanisme, quant à l'utilisation de cette contribution de dix pour cent (10 %);

CONSIDÉRANT les recommandations formulées par le comité de développement;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu que le conseil accepte en conformité avec la réglementation municipale, que la contribution à des fins de parc, terrains de jeux et espaces naturels par Développement domiciliaire 3B inc. se traduise par le versement d'une somme de 1 170 \$ correspondant à dix pour cent de la valeur du terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

471-2019

Renouvellement d'adhésion à l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM)

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu de déboursier un montant de 379,65 \$ avant taxes représentant le paiement de la cotisation annuelle 2020 à l'Association québécoise du loisir municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

472-2019

Compensation pour les déplacements des bénévoles de la bibliothèque

CONSIDÉRANT QU' un budget est prévu pour allouer une compensation aux bénévoles de la bibliothèque pour leurs frais de déplacement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge une telle compensation appropriée;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'autoriser une dépense de 1 809 \$ à titre de compensation pour les bénévoles de la bibliothèque, à distribuer de la façon suivante (3,00 \$ du déplacement par bénévole) :

BÉNÉVOLES	COMPENSATION ALLOUÉE
Lucie Rainville	33,00 \$
Claire Gouger	90,00 \$
Sandra Baillargeon	69,00 \$
Christine Coutu	138,00 \$
Manon Deschenes	165,00 \$
Gisèle Houde	90,00 \$
Carole Beausoleil	66,00 \$
Jeannine Roberge	84,00 \$
Daniel Joly	45,00 \$
Johanne Corriveau	183,00 \$
Diane Lesage	258,00 \$
Nancy Vallières	48,00 \$
Roger Guilmain	384,00 \$
France Marion	156,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

473-2019

Tirage pour l'implication bénévole des organismes aux activités de la Municipalité

CONSIDÉRANT l'adoption de la politique de reconnaissance et de soutien à la communauté;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs activités se tiennent au courant de l'année et que les organismes souhaitent y participer afin d'amasser des fonds;

SUITE DE LA RÉOLUTION 473-2019**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu de procéder au tirage pour l'implication bénévole des différentes activités de l'année 2020 et en voici le résultat :

ACTIVITÉ	ORGANISME
Vendredi en Musique (juillet)	Association de soccer
Vendredi en Musique (août)	Chevaliers de Colomb 4220
Fête d'hiver	Scouts
Félix en fête	Cœurs solidaires
Fête Nationale	Drakkar
Vendredi en Musique (si événement)	Club Mégaroues

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**474-2019**

Programme Desjardins
Jeunes au travail – De-
mande de subvention

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'autoriser le directeur adjoint du Service des loisirs et de la vie communautaire à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme Desjardins - Jeunes au travail 2020 pour embaucher des étudiants à titre d'animateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**475-2019**

Analyse organisationnelle
Diagnostic – Commu-
nications, loisirs et culture

CONSIDÉRANT QU' il serait approprié d'effectuer une évaluation de la charge réelle de travail du Service des communications, loisirs et culture;

CONSIDÉRANT l'offre de services proposée par SMI performance;

CONSIDÉRANT QU' en optimisant le travail des ressources humaines, il y a des gains potentiels de productivité à réaliser;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat en lien avec l'offre de services offerte par SMI performance pour le diagnostic du Service des communications, loisirs et culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

476-2019

Analyse organisationnelle
Implantation – Commu-
nications, loisirs et culture

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à l'implantation de l'analyse à recevoir pour le Service des communications, loisirs et culture;

SUITE DE LA RÉOLUTION 476-2019

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue par SMI Performance, conformément au Règlement sur la gestion contractuelle;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat en lien avec l'offre de services offerte par SMI performance pour l'implantation au niveau du Service des communications, loisirs et culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

477-2019

**Tourisme Lanaudière –
Renouvellement**

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'autoriser une dépense de 595,00 \$ avant taxes pour renouveler l'adhésion de la Municipalité à Tourisme Lanaudière, pour un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

478-2019

Politique de reconnaissance et de soutien à la communauté (recommandation du comité)

CONSIDÉRANT l'adoption de la Politique de reconnaissance et de soutien à la communauté

CONSIDÉRANT les demandes déposées en vertu de la Politique;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'évaluation;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu de déboursier un montant de 2 026,51 \$ en suivant les recommandations du comité d'évaluation suivantes :

1. Reconnaître les organismes suivants :

Club Volleyball Drakkar
Association de soccer Saint-Félix
Club Quad Mégaroues
37^e groupe Scout Nord Joli inc.
AFÉAS
Cœurs solidaires
Les cuisines collectives
Les Chevaliers de Colomb, conseil 4220
Comptoir vestimentaire
Club de l'âge d'or Les Vive la joie

SUIITE DE LA RÉOLUTION 478-2019

2. Apporter un soutien financier aux activités des organismes suivants :

Organisme	Montant
Les Chevaliers de Colomb, conseil 4220	380 \$
37 ^e groupe Scout Nord Joli inc.	305 \$
Total	685 \$

3. Apporter un soutien au financier aux activités des organismes externes suivants :

Organisme	Montant
Centre de prévention du suicide de Lanaudière	100 \$
Opération Nez-Rouge	100 \$
Carrefour jeunesse emploi Matawinie	100 \$
Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière	100 \$
Cyber-cible	REFUSÉ – non conforme
Total	400 \$

4. Apporter un soutien aux inscriptions de loisirs suivantes :

Nom et activité	Montant
Nathan Frappier - Karaté	89,25 \$
Evelyne Frappier - Soccer	26,50 \$
Viviane Forest - Gymnastique	73,35 \$
Maxime-Olivier Asselin-Rainville - Karaté	38,25 \$
Olivier Savard - Karaté	105 \$
Adam Bissonnette – Hockey l'Attaque	225 \$
Vincent Béland – Hockey l'Attaque	225 \$
Yvan Vachon – Mise en forme 55+	82,75 \$
Guy Vendette - Mise en forme 55+	76,41 \$
Total	941,51 \$

5. Apporter un soutien aux compétitions :

Organisme	Montant
Club de l'âge d'or Les vive la joie	REFUSÉ – non conforme et incomplet
Total	0 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

479-2019

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que la présente séance soit levée à 20 h 25.

Audrey Boisjoly
Mairesse

Jeannoé Lamontagne
Secrétaire-trésorier et directeur général

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».